

Un dispositif spécifique : la cellule de veille et d'information sur le harcèlement sexuel de Lille 3

Nathalie Coulon, coordinatrice



www.univ-lille3.fr/fr/cellule-harcelement-sexuel

Travaux préparatoires et vote de la création de la CEVIHS en avril 2008

- Groupe de réflexion d'une **vingtaine de personnes** représentant la diversité de l'université :
 - création de **supports de communications** (cartes, affiches, site internet) et **d'accompagnement** (guide pratique et guide ressource)
 - élaboration d'un **règlement intérieur** et d'une **charte** à l'usage des membres de la cellule.
 - large diffusion d'information dès la rentrée universitaire 2007-2008 (**texte dans le guide des études et l'agenda des étudiants**).



PRÉVENTION DES COMPORTEMENTS ABUSIFS

Cellule de veille et d'information
sur le harcèlement sexuel

Contact : 06 42 03 51 03 - cevihs@univ-lille3.fr

Ne restez pas seul-e face à vos questions

www.univ-lille3.fr/fr/cellule-harcelement-sexuel



La CEVIHS, une instance non disciplinaire pour informer, accompagner et orienter

- rattachée à la direction générale des services, elle est coordonnée par une personne nommée par la présidente disposant d'une décharge de 12 h (initialement par la chargée de mission égalité F/H)
- constituée d'une dizaine de membres représentant la diversité de la communauté universitaire qui se sont engagés à suivre une formation
- réunit des compétences pour l'information juridique, le soutien psychologique, la prise en charge médicale
- dispose d'un local et de moyens financiers.

Circuit possible de l'information relative à une situation de harcèlement sexuel (contacts directs et indirects)



Moyens de contact de la CEVIHS :

- téléphone
- courriel
- lettres
- échanges de vive voix

Accompagner les victimes

- Aucune action n'est entreprise sans un accord de la personne qui a recours à la CEVIHS et la **confidentialité est garantie**.
- Travail d'accompagnement en duo.
- Premier entretien :
 - écoute des faits, des impressions et ressentis
 - analyse de la situation (nommer le harcèlement sexuel si c'est le cas) et de la demande
 - information sur les recours.
- Si la personne le souhaite, informations et conseils pratiques pour aider à la constitution d'un dossier (rédaction d'un exposé circonstancié des faits, rassembler des pièces permettant d'établir les faits).
- Possibilité de témoigner dans le cadre d'une mesure disciplinaire

Trouver des solutions dans la communauté pour améliorer la situation des victimes



47 recours pour la période 2006-12

- 22 situations sur 47 traitées concernaient des faits de harcèlement sexuel ou de violences sexuelles vécues majoritairement par des femmes.
- Les autres situations relevaient de conflits relationnels perçus comme du harcèlement.
- Les personnes mises en cause étaient majoritairement des hommes.
- Demandes : faire cesser les comportements abusifs et éviter que d'autres personnes en soient victimes.
- **La cellule est connue à Lille 3, mais elle ne traite certainement pas toutes les situations qui existent (parfois évoquées au titre de confidences).**